

## SCC-Extraits Plan de Déconfinement-Confirmations mai 2020-05-15

### 2- FORMAT D'ORGANISATION

La séance de confirmation est organisée en extérieur.

La séance de confirmation est obligatoirement gérée avec « horaires de passage », permettant de limiter à 10 le nombre de personnes présentes simultanément.

Le critère retenu en matière de distanciation physique est le calcul du nombre de mètres carrés par personne pour permettre aux personnes présentes simultanément sur site d'évoluer sans risque. Cette jauge a été fixée à 4m<sup>2</sup> par personne, ce qui correspond à 1m autour d'une personne dans toutes les directions.

### 4- INSCRIPTION A L'EXAMEN

Les séances de confirmation sont ouvertes

- Aux particuliers dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 kms (pas de distance maximum si déplacement dans le département d'habitation). Aucune attestation de déplacement n'est nécessaire.

- Aux professionnels, sans limite de distance dans le cadre de leur activité professionnelle  
Remplir la déclaration de déplacement

**Afin de limiter le nombre de personnes présentes sur site, les propriétaires inscrits sont invités à se déplacer seul, sans accompagnateur.**

### 6- DEROULEMENT DE L'EXAMEN

EVITER LES CONTACTS MAIN A MAIN

- Installer un poste de travail pour le binôme Juge/secrétaire sans contact avec les autres experts. Privilégier le travail côte à côte plutôt que face à face.

- Matérialiser au sol la distance d'1m entre le propriétaire et la table du juge

- Lorsqu'une distance d'au moins 1 m. entre personnes est impossible, notamment pour présenter l'animal, le port du masque ou de la visière est obligatoire

- L'aptitude (ou inaptitude) du reproducteur est rempli par le juge sur le document de confirmation PRE-REMPI. L'utilisation d'un stylo personnel ou d'un stylo à usage unique est préconisé.

- Le poste de travail (table) ainsi que le matériel partagé (lecteur de puce) sont nettoyés entre chaque chien.